Agriculture contractuel pour la promotion de l'agroécologie chez les petits exploitants.

Source : Auteur. Association des femmes Amboasary Atsimo, Madagascar

Mots de l'auteur

Agroécologie c'est quoi ? Le mot en lui-même est une définition. Une technique, une science « tendance » depuis maintenant plusieurs années. La préservation de la Biodiversité, l'adaptation face au changement climatique, l'amélioration de la vie des petits agriculteurs sont les dilemmes que font face le monde entier. Vivre ou survivre ? Quel est le meilleur verbe pour décrire l'état de l'économie des ménages agricoles dans les pays en développement comme Madagascar. Parce que la promotion de l'agroécologie chez les petits exploitants dépend largement de la santé de leurs économies et de la réponse à la question : quelle partie dans le mot Agroécologie importe le plus chez le paysan ?

Dans un modèle traditionnel, les produits agricoles des petits villages et des zones enclavées sont achetés par des intermédiaires appelés « collecteurs », qui se préoccupent peu des méthodes de production utilisées par les agriculteurs. Ils achètent à bas prix, sans se soucier des pratiques agricoles ou des conditions de travail des paysans. Ce système ne favorise ni la durabilité ni l'amélioration des conditions de vie des petits exploitants.

L'agriculture contractuelle, en revanche, offre une alternative plus bénéfique pour les petits exploitants. Grâce à des accords contractuels avec des entreprises, les petits agriculteurs peuvent bénéficier de revenus réguliers et sûrs. Les entreprises s'engagent à acheter leurs produits à des prix plus élevés que la moyenne du marché, ce qui améliore significativement le revenu des paysans.

En outre, les entrepreneurs, qu'ils soient agronomes ou simples hommes d'affaires, peuvent également tirer parti de ce système, notamment pour les produits destinés à l'exportation. Les entreprises fournissent souvent des semences, des intrants, des infrastructures pour la gestion de l'eau, et des certifications nécessaires, allégeant ainsi les charges financières et logistiques des petits exploitants. Cela permet aux agriculteurs de se concentrer sur la production tout en adoptant des techniques agroécologiques, essentielles pour la durabilité environnementale.

Le respect des cahiers des charges est un élément clé de ce modèle. Les entreprises fixent des normes claires pour la production agroécologique, incitant les petits exploitants à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Travailler via des associations de paysans renforce également la coopération et l'entraide. Ces associations peuvent même donner naissance à des mutuelles, offrant des services de santé et d'éducation, améliorant ainsi la qualité de vie globale des communautés rurales.

En conclusion, pour promouvoir l'agroécologie chez les petits exploitants, il est crucial de mettre en place des systèmes d'agriculture contractuelle. Ce modèle garantit que les paysans ne doivent plus se soucier de questions telles que :

- Qui achètera mes produits au bon prix après les récoltes ?
- Si j'utilise telle ou telle technique, cela va me coûter combien ?
- Est-ce que le produit sera plus cher ?
- Qu'est-ce qui m'importe le plus, l'environnement ou mes récoltes ?
- Est-ce que le prix des récoltes va encore diminuer cette année ?